

AU-DELÀ DE L'INCARCÉRATION

REGARD VERS L'AVENIR

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DU PARTICIPANT

Du 21 au 26 OCTOBRE 2018 Montréal, CANADA



CONTENU

- À PROPOS DE L'ÉVÉNEMENT ET OBJECTIFS
- 2 INSCRIPTION À LA CONFÉRENCE
- VISITES GUIDÉES DES ÉTABLISSEMENTS
- QUI DEVRAIT PARTICIPER ET PROGRAMME
- PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE
- 6 LA VILLE
- SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA
- 8 BON À SAVOIR
- 9 LIEU DE LA CONFÉRENCE
- MOYENS DE TRANSPORT

À PROPOS DE L'ÉVÉNEMENT ET OBJECTIFS

À PROPOS DE L'ÉVÉNEMENT

La conférence annuelle de l'Association internationale des affaires correctionnelles et pénitentiaires (AIACP) est un des principaux événements des domaines carcéral et correctionnel. Avec plus de 150 conférenciers, notre programme riche et diversifié couvre une vaste gamme de sujets et soulève des défis et des pratiques exemplaires. En 2018, l'AIACP revient chez elle, au Canada, pour célébrer son 20e anniversaire et tenir un événement exclusif inoubliable avec l'aide de son hôte – le Service correctionnel du Canada!

Venez vivre avec nous et avec plus de 500 de vos collègues du monde entier une expérience de partage et d'apprentissage! Il y sera question de pratiques exemplaires, de procédés innovateurs, de nouvelles approches et des plus récentes technologies. Vous repartirez avec des perspectives et des idées nouvelles, ainsi qu'avec une foule de connaissances et d'applications utiles provenant de partout dans le monde.

Des chefs de service, des directeurs généraux, des cadres supérieurs, des professionnels du domaine correctionnel, des chefs de l'industrie et de nombreux experts de la communauté des services correctionnels seront au rendez-vous. Si vous êtes un professionnel travaillant en milieu carcéral ou correctionnel, ou au sein d'une industrie ou d'un organisme connexe, la conférence de l'AIACP est pour vous!

OBJECTIFS

Le thème de notre 20e conférence annuelle est « Au-delà de l'incarcération : Regard vers l'avenir ». Pour l'occasion, nous avons concocté un programme qui remettra en question la vision qu'ont les participants des principes fondamentaux, de l'orientation stratégique, des politiques et des pratiques de leurs régions et du reste du monde. Cet ordre du jour stimulera les participants d'ici et d'ailleurs et ravivera leur flamme, grâce à des exposés sur les thèmes suivants :

- Politiques, programmes et pratiques mettre l'accent sur les mesures à prendre à l'avenir pour rendre l'incarcération et la surveillance dans la collectivité à la fois plus humaines et plus efficaces;
- De la recherche à la pratique leçons apprises sur la mise en œuvre de pratiques fondées sur des données probantes et exemples de stratégies efficaces, intégrées et durables;
- Engagement communautaire exemples de réussite;
- Engagement du personnel façon de le conserver;
- Technologie son utilisation afin d'humaniser nos efforts correctionnels;
- Défis en matière de ressources façon de les gérer;
- Nouveaux défis façon de les relever.

INSCRIPTION À LA CONFÉRENCE

Pour vous inscrire à la conférence, consultez le site www.icpa.ca/Montreal2018

PRIX DE L'INSCRIPTION ANTICIPÉE

AVANT LE 31 AOÛT **MEMBRES 850 \$ US**

NON-MEMBRES 900 \$ US

PRIX DE L'INSCRIPTION

APRÈS LE 31 AOÛT **MEMBRES 925 \$ US**

NON-MEMBRES 975 \$ US

TARIF QUOTIDIEN

350 \$ US PAR JOUR

TARIF DE GROUPE 650 \$ US

PAR PARTICIPANT

Pour célébrer le 20e anniversaire de l'AIACP, nous offrons un tarif spécial de 650 \$ US pour chaque membre d'un groupe d'au moins 20 représentants d'une association ou d'un organisme gouvernemental!

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'inscription, veillez écrire à contacticpa@icpa.ca for more information.

Le vendredi 26 octobre, les délégués auront l'occasion de visiter divers établissements à Montréal afin de mieux comprendre la prestation des services correctionnels et de réinsertion sociale. Le programme comprendra des visites à des établissements et à des lieux qui offrent des logements aux délinquants dans la collectivité. Un programme détaillé pour chaque visite sera bientôt disponible. Un bref aperçu de chacun des établissements est joint. Veuillez noter que certains détails peuvent changer.

CENTRES RÉSIDENTIELS COMMUNAUTAIRES (CRC)

Maison Saint-Léonard, 5262, rue Notre-Dame Ouest, Montréal (Québec), H4C 1T5

La Maison St-Léonard est administré par la Corporation Maison Cross Roads qui est affiliée à l'Association des Services de Réhabilitation Sociale du Québec, à la société St-Léonard du Canada et autres organismes partageant une mission semblable.

L'objectif principal de la Maison St-Léonard est de soutenir la démarche de réinsertion sociale des détenus libérés des pénitenciers fédéraux. L'hébergement et les programmes du CRC sont offerts aux personnes en semi-liberté, en libération conditionnelle totale, en libération d'office et celles qui sont éligibles à des permissions de sortir sans escorte.



Le personnel de la Maison St-Léonard propose une approche humaniste et individualisée envers la réinsertion sociale. Les services sont offerts en français et en anglais, ce qui donne un caractère unique à cette ressource communautaire.

La Maison St-Léonard est situé dans le quartier St-Henri à Montréal.

La Maison Thérèse-Casgrain, 5101 Chemin de le Côte St-Antoine Montreal, Québec, H4A 1N8

La Société Elizabeth Fry du Québec est un organisme communautaire fondé en 1977 ayant comme mission de venir en aide aux femmes qui, un jour, doivent faire face à la justice pénale et qui sont déterminées à s'en sortir.

En 1980, la Société Elizabeth Fry du Québec ouvre la Maison Thérèse-Casgrain, une maison de transition pour femmes, la première du genre au Québec. Installée dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, elle dessert actuellement la région montréalaise ainsi que l'ensemble du territoire sud-ouest de la province. Elle héberge chaque année environ 100 femmes qui, toutes, sont en démarche de réinsertion sociale. Elle est financée en grande partie par le Service correctionnel du Canada et les Services correctionnels du Québec.

La Maison Thérèse-Casgrain peut accueillir une quarantaine de personnes pour des séjours d'une durée qui varie de quelques semaines à plusieurs mois. Les résidentes sont référées par l'Établissement provincial Leclerc de Laval et l'Établissement fédéral de Joliette, ainsi que par les agents de probation en communauté.



ÉTABLISSEMENTS FÉDÉRAUX

Centre fédéral de formation, 6099 boulevard Lévesque Est Ville de Laval, Québec, H7C 1P1



Centre fédéral de formation, 600 Montée Saint-François, Ville de Laval, Québec, H7C 1S5



Le Centre Fédéral de Formation (CFF) est un établissement à sécurité moyenne et minimale pour hommes. L'établissement est situé à Laval au Québec. Le CFF est le plus vieil établissement encore en opération dans la région du Québec. Initié en 1932, l'établissement à sécurité multiple a vu arriver ses premiers détenus en 1952.

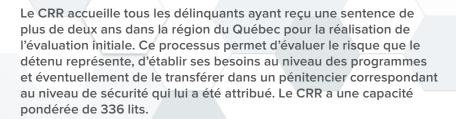
Depuis avril 2014, le CFF a été fusionné et comporte donc deux adresses civiques, soit : un premier site de niveau de sécurité multi-niveau (minimale/moyenne), et un deuxième site de niveau de sécurité minimale (anciennement l'Établissement Montée-St-François). Le CFF-site 6099 est basé sur un modèle de conception de campus ouvert. Le CFF-site 600 est basé sur un modèle de conception axial.

Le CFF peut accueillir 804 détenus. Plus spécifiquement, le CFF-site 6099 a une capacité cellulaire de 511 lits, soit 374 de niveau médium et 137 de niveau minimum, qui sont intégrés dans une unité d'habitation ainsi que dans 5 pavillons cellulaires. Quant au CFF-site 600, il a une capacité d'accueil de 293 lits, qui sont intégrés dans 3 unités d'habitation et un bloc cellulaire.

Centre régional de réception, 246 Montée Gagnon, Sainte-Anne-des-Plaines, Québec, JON 1H0

Le Centre régional de réception (CRR) est un établissement à sécurité multi-niveau pour hommes et est situé dans la ville de Sainte-Annedes-Plaines, Québec. Il occupe le même terrain que l'Établissement Archambault et le Centre régional de santé mentale. Le CRR est situé à environ 30 kilomètres au nord-ouest de Laval, Québec.

Le CRR a été inauguré en 1973, et est composé de trois unités : l'unité de réception, l'unité à sécurité maximale et l'unité spéciale de détention (USD) (ouverte depuis 1984).



De plus, le CRR loge au sein du secteur de l'USD des cas à haut risque qui ne peuvent être administrés dans un établissement maximum régulier en raison du risque qu'ils représentent. L'USD a une capacité pondérée de 90 lits.

Le CRR assume également la coordination de tous les transferts des détenus au niveau régional, les transports aériens entre les régions du Québec et de l'Atlantique, ainsi que les transferts internationaux, quand requis



Établissement Archambault, 242 Montée Gagnon, Sainte-Anne-des-Plaines, Québec, JON 1H0

L'Établissement Archambault est un établissement regroupé, avec des unités à sécurité moyenne et minimale pour hommes, situé dans la ville de Sainte-Anne-des-Plaines. L'établissement Archambault occupe le même terrain que le Centre régional de réception.

L'Établissement Archambault est un établissement regroupé depuis avril 2014. L'unité moyenne est basée sur un modèle de conception radial et l'unité minimale est basée sur un modèle de conception résidentiel. Auparavant, les unités moyennes et minimales constituaient deux établissements distincts, qui furent ouvertes en 1969 et 1968, respectivement. L'unité moyenne est maintenant composée de trois pavillons distincts, dont deux avec 142 cellules accueillant des délinquants à sécurité moyenne de population régulière ainsi que de post-suspension. Le troisième pavillon est le Centre régional de santé mentale. L'hôpital régional fait également partie de la structure de l'établissement accueillant des détenus de tous les établissements du Québec en alternative à une hospitalisation, pour la convalescence ainsi que pour les soins palliatifs.

L'unité minimum a une capacité de 215 détenus, offre des services spécialisés pour les délinquants autochtones ainsi que divers programmes préparatoires à la mise en liberté. L'unité à sécurité moyenne a une capacité de 284



Établissement Joliette, 400 rue Marsolais Joliette, Québec, J6E 8V4

L'Établissement Joliette pour femmes est situé à Joliette au Québec, environ 80 km au nord de la ville de Montréal. L'Établissement Joliette est opérationnel depuis janvier 1997. Il s'agit d'un des cinq établissements régionaux pour femmes au Canada. C'est un établissement à niveaux de sécurité multiples avec une capacité pondérée de 132 délinquantes.

À l'automne 2001, le Milieu de vie structuré (MVS) a ouvert ses portes. Le MVS offre une approche thérapeutique multidisciplinaire aux délinquantes à sécurité minimale et modérée ayant des problèmes de santé mentale. En 2015, deux unités ont été ajoutées dans le cadre de la Stratégie d'intervention intensive à l'intention des délinquantes afin de répondre aux besoins en matière de sécurité et de santé mentale des femmes ne pouvant pas être gérées au sein de la population régulière. La capacité d'accueil du MVS est de 12 délinquantes.

L'unité de garde en milieu fermé est une unité à sécurité maximale où les détenues sont logées dans des cellules nécessitant une surveillance plus étroite (capacité d'accueil de 20 délinquantes). Les unités régulières sont dix bâtiments résidentiels dans lesquels les délinquantes à sécurité minimale et modérée, de la population générale, sont logées (capacité d'accueil de 10 délinquantes par habitation).



Établissement Drummond, 2025, boulevard Jean-de-Brébeuf, Drummondville, Québec, J2B 7Z6

L'Établissement Drummond est un établissement à sécurité moyenne pour homme, situé dans la municipalité de Drummondville au Québec, à quelque 100 kilomètres au nord-est de Montréal.

L'Établissement Drummond a été inauguré en 1984, et l'établissement a été érigé sous un style campus ouvert.

Les détenus y sont logés dans six unités résidentielles d'une capacité variant de 58 à 62 lits, dont une unité comprenant trois cellules adaptées pour la clientèle ayant un handicap et également, une unité d'isolement comprenant 21 lits. La capacité pondérée de l'établissement est de 369 lits.



ÉTABLISSEMENTS PROVINCIAUX

Établissement de détention de Sorel-Tracy, 400, rue Auber Sorel, Québec, J3P 0S3



L'Établissement de détention de Sorel-Tracy, située dans la ville du même nom, à environ 90 km à l'est de Montréal, est un établissement à niveaux de sécurité multiples. Relevant du ministère de la Sécurité publique du Québec, il accueille des hommes adultes en détention préventive ou condamnée à une peine d'incarcération de moins de deux ans

Le nouvel Établissement de détention de Sorel-Tracy a été inauguré le 23 mai 2017. Celui-ci remplace l'ancien Établissement de détention de Sorel qui lui, sera remis à la Société québécoise des infrastructures.

L'établissement, qui comporte huit pavillons d'hébergement, répond aux exigences actuelles en matière de normes carcérales, notamment à l'égard des installations et des équipements de sécurité. Il offert aussi un environnement de travail bonifié aux agents des services correctionnels et aux autres membres du personnel.

De plus, la nouvelle construction permet une meilleure gestion de la population carcérale, en augmentant la capacité d'accueil de 212 places, la faisant passer de 88 à 300 places.

Cette nouvelle construction de type pavillonnaire permet de mieux répondre aux exigences fonctionnelles et aux besoins en matière de sécurité

Établissement de Détention de Rivière-Des-Prairies, 11900 Avenue Armand-Chaput, Montreal, Québec, H1C 1S7



L'Établissement de détention de Rivière-des-Prairies, situé dans le quartier Rivière-des-Prairies de la ville de Montréal, au nord-est de l'île de Montréal. Il s'agit d'un établissement à niveaux de sécurité multiples relevant du ministère de la Sécurité publique du Québec qui accueille des hommes adultes, principalement en détention préventive.

L'Établissement de détention de Rivière-des-Prairies a été mis en service en 1996 en remplacement du Centre de prévention qui était situé dans l'édifice de la Sûreté du Québec sur la rue Parthenais à Montréal. Il s'agit d'un établissement de détention de type pavillonnaire d'une capacité de 541 lits. L'établissement est reconnu pour être la plaque tournante du réseau correctionnel du Québec recevant annuellement un grand volume d'admission (plus de 13 000).

Il s'agit également d'un établissement reconnu pour sa capacité à gérer des personnes à haut risque sécuritaire et/ou à haut risque d'évasion. Depuis deux ans, l'établissement est à l'avant-plan pour l'implantation des visiocomparutions des personnes incarcérées via un modèle qui est actuellement reproduit dans plusieurs établissements du réseau

QUI DEVRAIT PARTICIPER ET PROGRAMME

QUI DEVRAIT PARTICIPER

Les exposés sont si diversifiés que la conférence annuelle de l'AIACP attire des participants de divers secteurs, dont des fonctionnaires, des chefs de service du secteur public, des décideurs du ministère de la Justice, des professionnels d'expérience et des administrateurs généraux, de même que des psychologues, des sociologues, des professionnels de la santé, des chercheurs et des spécialistes de la sécurité et des opérations, pour n'en nommer que quelques uns. Les participants du secteur privé participent au nom de grands fournisseurs de services, des entreprises de technologie et de sécurité, des concepteurs de bases de données et de logiciels, etc., qu'ils soient directeurs généraux, dirigeants principaux de l'information, entrepreneurs et experts de leurs domaines ou autres. Des chercheurs de facultés de criminologie et de recherche viennent aussi nous présenter leurs travaux. Seront également présents à cet événement majeur, de nombreux membres clés du personnel des ONG, des associations sans but lucratif et des organismes de bienfaisance et du secteur tertiaire. Cette conférence est-elle pour vous? Si vous travaillez dans le domaine correctionnel et avez à cœur de pousser plus loin votre travail, alors la réponse est oui!

PROGRAMME

DIMANCHE21 OCT. 2018

Symposium préalable à la conférence et soirée de bienvenue

MERCREDI 24 OCT. 2018 JOURNÉE DE L'HÔTE

Séances, cérémonie de remise des prix d'excellence de l'AIACP et souper de gala

LUNDI 22 OCT. 2018

Séances et réception de l'hôte

JEUDI 25 OCT. 2018

Séances et mot de la fin

MARDI 23 OCT. 2018

Séances, conférence d'un éminent chercheur et assemblée générale annuelle

VENDREDI 26 OCT. 2018

Visites guidées des établissements

PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE

L'AIACP propose un programme complémentaire en marge de l'événement principal.

Gâtez votre conjoint ou conjointe ou un proche en l'inscrivant à trois journées amusantes d'exploration de la ville dynamique de Montréal et des alentours.

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT POUR RÉSERVER VOTRE PLACE

PRIX FORFAITAIRE: 395 \$ US PAR PERSONNE

LIMITE DE 45 PARTICIPANTS!

POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ : www.icpa.ca/Montreal2018

**Les compagnes et compagnons sont les bienvenus à la cérémonie d'ouverture et à la soirée d'accueil du lundi, mais ne sont pas autorisés à assister aux séances de la conférence.

Le contenu du programme peut être modifié, au besoin.

DIMANCHE 21 OCTOBRE 2018

SOIRÉE DE BIENVENUE À LA CONFÉRENCE

De 19 h à 22 h

LUNDI 22 OCTOBRE 2018

FAISONS CONNAISSANCE*

De 11 h à midi*

Réception de l'hôte De 19 h à 23 h

MARDI 23 OCTOBRE 2018

VISITE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Débutez la matinée par une visite à pied du Vieux Montréal et de la Basilique Notre Dame. Montez ensuite dans un autocar privé pour une tournée des boutiques de Montréal, et arrêtez-vous en chemin pour admirer la vue panoramique que le Mont Royal vous donne de la ville et pour goûter les bagels de Montréal.

Départ: 9 h 30 / Retour: vers 16 h 30

Admission à la Basilique Notre-Dame et repas du midi compris

MERCREDI 24 OCTOBRE 2018

VALLÉE DU RICHELIEU

Visite d'une journée de la vallée du Richelieu avec un guide anglophone.

Départ : 10 h / Retour : vers 16 h Admission à tous les endroits visités, dégustations et menu midi de 3 services compris

Cérémonie de remise des prix d'excellence du milieu correctionnel de l'AIACP et souper de gala

De 19 h à 23 h

JEUDI 25 OCTOBRE 2018

UNE JOURNÉE À QUÉBEC

Visite d'une journée à Québec avec un guide anglophone

Menu midi de 3 services compris Départ : 8 h / Retour : vers 20 h



Montréal est la ville la plus densément peuplée de la province de Québec, au Canada, et la deuxième au pays. Appelée à l'origine Ville Marie, elle tient son nom du mont Royal, dont les trois sommets dominent le cœur de Montréal. La ville se concentre sur l'île de Montréal, qui tire son nom de la même origine que la ville, et s'étend également sur de petites îles en périphérie, parmi lesquelles l'Île Bizard est la plus grande. Son climat continental comporte quatre saisons distinctes, les jours d'été étant de chauds à torrides et ceux d'hiver froids et enneigé.

En 2016, Montréal comptait 1 704 694 habitants. Sa région métropolitaine abritait 4 098 927 habitants, et 1 942 044 personnes vivaient dans l'agglomération urbaine, soit toutes les municipalités de l'île de Montréal réunies. Le français y est la langue officielle et la langue parlée dans 49,8 % des foyers, suivi de l'anglais dans une proportion de 22,8 %, puis d'autres langues à raison de 18,3 %. Le Grand Montréal compte parmi les villes les plus bilingues du Québec et du Canada, car plus de 59 % de sa population s'expriment aussi bien en anglais qu'en français.

Par sa population et sa force économique, Toronto a ravi à Montréal son titre de capitale commerciale du Canada dans les années 1970. Montréal demeure un important centre du commerce, de l'aérospatial, du transport, de la finance, des produits pharmaceutiques, de la technologie, du design, de l'éducation, des arts, de la culture, du tourisme, de l'alimentation, de la mode, des jeux, du cinéma et des affaires.

L'architecture de Montréal allie l'ancien et le nouveau, si bien que les vestiges d'événements tels que l'Exposition universelle de 1967 et les Jeux olympiques de 1976 y occupent une place importante. Ayant été le centre industriel et financier du Canada au 19e siècle, la ville a un patrimoine impressionnant.

Certains des premiers édifices toujours debout datent de la fin du 16e siècle et du début du 17e. Même si la plupart d'entre eux sont regroupés dans le Vieux Montréal, comme le Séminaire des Sulpiciens bâti en 1687 à côté de la Basilique Notre Dame, et le Château Ramezay construit en 1705, l'architecture du début de la colonie ressort un peu partout. À Lachine, la Maison LeBer LeMoyne est le plus vieil édifice complet de la ville. À Pointe St Charles, les visiteurs peuvent voir la Maison Saint-Gabriel, dont l'histoire remonte à 1698. De nombreux édifices historiques du Vieux Montréal n'ont pas changé : Basilique Notre Dame, Marché Bonsecours et, sur la rue Saint-Jacques, le siège social du 19e siècle de toutes les grandes banques au Canada. Les premiers édifices de Montréal se caractérisent par leur influence typiquement française et leur construction de pierre grise.

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Le Service correctionnel du Canada (SCC) est un organisme du portefeuille de la Sécurité publique du gouvernement du Canada. Il contribue à la sécurité publique en administrant les peines d'emprisonnement de deux ans ou plus imposées par les tribunaux.

Notre travail consiste à :

- gérer des établissements de divers niveaux de sécurité;
- préparer les détenus à une mise en liberté en toute sécurité et en temps opportun;
- surveiller les délinquants mis en liberté sous condition et visés par une ordonnance de surveillance de longue durée dans la collectivité.

Nous comptons plus de 18 000 employés, dont 77 % travaillent dans des établissements

Nous sommes responsables d'environ 23 000 délinquants; quelque 15 000 d'entre eux sont incarcérés et 8 000 sont surveillés dans la collectivité



Nos priorités clés :

- La gestion en toute sécurité des délinquants admissibles durant leur transition de l'établissement à la collectivité et pendant qu'ils sont sous surveillance.
- La sécurité du public, des victimes, du personnel et des délinquants dans nos établissements et dans la collectivité
- Des interventions efficaces et adaptées à la culture des délinquants métis, inuits et des Premières Nations pour faciliter leur réinsertion sociale.
- Des interventions efficaces visant à répondre en temps opportun aux besoins des délinquants en santé mentale.
- Des pratiques de gestion efficientes qui reflètent un leadership axé sur les valeurs dans un environnement en évolution.
- Des relations productives avec divers partenaires, intervenants, groupes de victimes et autres parties intéressées contribuant à la sécurité publique

Le SCC gère : Le SCC gère :

- 43 établissements de divers niveaux de sécurité (dont 4 pavillons de ressourcement pour Autochtones et 6 établissements pour délinquantes);
- 15 centres correctionnels communautaires;
- 92 bureaux de libération conditionnelle.

Le SCC entretient des partenariats avec des organismes non gouvernementaux comme la Société John Howard et la Société Elizabeth Fry, qui :

- · exploitent environ 200 installations résidentielles communautaires au pays;
- fournissent un logement, une surveillance 24 heures sur 24, des séances de counseling et des programmes pour aider les délinquants à réussir leur réinsertion sociale.

BON À SAVOIR



VISA

Les visiteurs doivent détenir un passeport valide pour entrer au Canada. Ils pourraient aussi avoir besoin d'un visa (voir ci après). Pour en savoir plus, consultez l'ambassade ou le consulat du Canada de votre région.

Renseignements: www.cic.gc.ca/english/visit/visas.asp



UNITÉ MONÉTAIRE

L'unité monétaire est le dollar canadien. Les pièces de monnaie valent 5, 10 et 25 cents, 1 \$ (une grosse pièce dorée) et 2 \$ (une grosse pièce faite de deux métaux différents). Les billets de 5 \$ (bleu), 10 \$ (violet) et 20 \$ (vert) circulent couramment. Il est possible d'obtenir des billets de 50 \$ (rouge) et de 100 \$ (brun) à la banque, mais non à la plupart des guichets automatiques (ATM).



TAUX DE CHANGE

Il y a de nombreux établissements de change au centre-ville. En échange de leurs services, soit ils imposent un taux fixe ou prélèvent quelques points de pourcentage sur le taux de change. Les banques peuvent habituellement traiter les fonds américains sans problème, mais ne sont pas nécessairement en mesure d'en faire autant pour les autres devises.



CARTES DE CRÉDIT ET GUICHETS AUTOMATIQUES À MONTRÉAL

La plupart des boutiques et des restaurants acceptent les cartes Visa et MasterCard, parfois même la carte American Express.

La majorité des guichets automatiques sont reliés aux réseaux Cirrus et Interac, et ils acceptent les grandes cartes de crédit assorties d'un NIP.



TAXES

La majorité des biens et services au Québec sont assujettis à deux taxes, soit la Taxe sur les produits et services fédérale de 5 % (la TPS sur les reçus — Taxe sur les produits et services) et la taxe de vente provinciale de 9,975 % (la TVQ sur les reçus — Taxe de vente du Québec). Une taxe d'hébergement de 3,5 % par nuitée à l'hôtel est également perçue.

LIEU DE LA CONFÉRENCE*

Hôtel Marriott Château Champlain de Montréal

L'hôtel Marriott Château Champlain de Montréal s'élève en plein cœur de cette ville magnifique. Grâce à son emplacement unique, il offre sans effort à ses invités un des hôtels les mieux situés du centre-ville de Montréal

L'hôtel compte 611 chambres décorées avec goût, dont 23 suites luxueuses. On y trouve des bureaux ergonomiques, des chaises et des lampes de chevet au DEL flexibles et une technologie dernier cri, un accès sans fil à Internet haute vitesse (jusqu'à 10 Mo/s d'utilisation), un téléviseur HD LCD à écran plat et des lits douillets. Bref, toutes les commodités ont été soigneusement pensées pour assurer aux gens d'affaires une productivité maximale.



PRIX DES CHAMBRES (\$ CA) : 215 \$ par nuit

Ce forfait comprend:

Hébergement;

Accès gratuit à Internet;

Conditions:

Les taxes gouvernementales et autres dépenses sont en sus.

Le déjeuner n'est pas compris dans le prix.

Le prix des réservations anticipées est valide jusqu'au 30 juin

Veillez noter que le tarif spécial de l'AIACP n'est en vigueur qu'entre les 21 et 26 octobre 2018

Renseignements supplémentaires :

www.icpa.ca/Montreal2018

* L'AIACP n'est pas responsable de prendre des dispositions pour votre hébergement. Assurez-vous de soumettre directement à l'hôtel vos questions à propos des réservations.







MOYENS DE TRANSPORT

DEPUIS L'AÉROPORT INTERNATIONAL PIERRE ELLIOTT TRUDEAU (YUL) (AUTREFOIS L'AÉROPORT DORVAL)

EN AUTOMOBILE

Roulez sur l'autoroute 20 Est jusqu'à la 720 Est. Prenez la sortie no 4 – St Jacques / De La Montagne. Empruntez la voie vers la rue St Jacques. Tournez à gauche sur la rue St Jacques. La rue Peel se trouve aux prochains feux de circulation. Tournez à gauche. Au sommet de la colline, l'hôtel sera à votre droite, au coin de Peel et de la Gauchetière.

AUTOBUS DE LA VILLE

Prenez l'autobus no 747 depuis l'aéroport. Descendez à l'arrêt René-Lévesque / Peel.

Marchez jusqu'à l'hôtel Marriott Château Champlain de Montréal – 4 minutes.

Prévoyez 10 \$ en argent (pièces de monnaie seulement) ou achetez un billet à la machine distributrice de l'aéroport.

RENSEIGNEMENTS SUR LE TRAJET EN TAXI

Trajet entre l'aéroport de Montréal (YUL) et l'hôtel Marriott Château Champlain de Montréal – Tarif fixe de 40 \$ – aller simple (16 minutes)

RENSEIGNEMENTS SUR UBER

Trajet d'Uber entre l'aéroport de Montréal (YUL) et l'hôtel Marriott Château Champlain de Montréal.

Prix approximatif*: entre 22 \$ et 45 \$

*Tous les montants sont indiqués en dollars canadiens (\$ CA)





RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DU PARTICIPANTN

www.icpa.ca/Montreal2018

